

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 31 janvier 2025

Date de convocation : 20 décembre 2024	Nombre de membres { présents : 13 absents : 7
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 14 février 2025	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 13
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2025-08**

OBJET : Avenant aux marchés de travaux d'électrification

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le TRENTE-ET-UN du mois de JANVIER, vendredi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 20 décembre 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE, Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Pierre GEOFFROY et Bruno GAILLOT, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Christophe BERTAUD et Sylvain LESPINASSE, Mmes Mariette ADOLPHE et Marcelle LYONNET, MM. Jean-Paul GOUSSARD et Franck PETITFILS.

ÉTAIT ABSENT : M. Julien DURESSAY.

M. Jean-Luc FOURRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président rappelle qu'en juillet 2024 le SDEER a passé 12 marchés de travaux d'électrification pour des effacements de réseaux (EFF 2024-2027) et 8 marchés pour des opérations d'extension-renforcement-sécurisation de réseau (ERS 2024-2027).

Il apparaît que les bordereaux des prix unitaires de ces marchés doivent être complétés pour deux motifs nouveaux :

- Dans le cadre des extensions de réseau, notamment, le SDEER est désormais amené à poser des armoires de raccordement BT pour des puissances supérieures à 36 kVA ;

- Dans le cadre des extensions ou des effacements de réseaux, notamment, le SDEER est amené à poser des habillages de bois dans les sites classés, selon un modèle validé par la DREAL

M. le Président propose au Bureau de lui donner mandat pour passer avec les entreprises attributaires des marchés de travaux d'électrification tout avenant permettant l'introduction des articles afférents dans les bordereaux de prix unitaires.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte la proposition qui vient de lui être présentée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*